

L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT D'UNE COLLECTIVITÉ LOCALE

 **Dates et durée à convenir**

 **Lieu à convenir**

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et le cadre juridique du processus de décentralisation
- Être capable d'organiser les services administratifs et techniques de manière fonctionnelle et répondant en enjeux locaux de développement.
- Maîtriser les avantages et les contraintes des différents modes de gestion des services publics (en régie, en Partenariat Public-Privé ou délégation des services publics).

LES + DE VOTRE FORMATION

- Le programme et les études de cas sont adaptables en fonction des attentes du client et des participants

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres de collectivités locales;
- Cadres des services déconcentrés de l'État;
- Cadres de ministères de tutelle.

BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 jours

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Le processus de décentralisation et le transfert des compétences de l'État aux collectivités locales

- Les lois de décentralisation et la mise en œuvre des décrets d'application.
- Le transfert des compétences et des ressources, ses conséquences en termes de métiers - emplois - compétences pour les structures centrales, déconcentrées et décentralisées.
- Les administrations locales : domaines et limites de compétences.

Module 2

L'organisation des services administratifs et techniques

- L'organisation des administrations locales et les moyens d'exercice des compétences :
- les missions de la collectivité locale,
- la relation élus employés,
- l'organigramme des services.
- L'organisation des principaux services techniques.
- Le management municipal : imaginer un projet de ville, optimisation des procédures administratives internes,
- faire travailler ensemble les différents services et motiver le personnel,
- la communication publique et les relations avec les citoyens et représentants de la société civile.

Module 3

Les différents modes de gestion des services locaux

- Les avantages et inconvénients des différents modes de gestion.
- L'organisation des services publics en régie : calcul du coût du service, les tarifs ou redevance, la participation de la population.
- La mise en place et le fonctionnement des délégations de services publics et Partenariats Public-Privé :
- le choix du mode de gestion,
- la contractualisation,
- les procédures de mise en œuvre.

 présentiel ou @learning

 présentiel ou @learning

 présentiel ou @learning

 **Pré-requis :** Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation